

« **ORDI 35** »

1 – L'idée innovante :

L'opération ORDI 35, mise en œuvre en 2004/2005, a consisté à équiper l'ensemble des élèves de 3^{ème} des collèges publics et privés d'Ille et Vilaine, un ordinateur portable :

- pour une utilisation à domicile,
- avec un accès Internet via une plate forme d'accès sécurisée, soit à partir du domicile de l'élève, soit à partir du collège,
- avec une sécurité logicielle renforcée pour éviter les vols,
- avec une prise en charge totale des frais de téléphone et de connexion à Internet pour les familles défavorisées,

2) Les objectifs recherchés :

- *Garantir une meilleure égalité des chances :*

La volonté du Conseil Général a été de réduire la fracture numérique en permettant à l'ensemble des élèves d'une classe d'âge d'avoir accès, dans les mêmes conditions matérielles et techniques, aux technologies de l'information et de la communication.

Cette opération visait également à diffuser la culture numérique au sein des familles et les familiariser à Internet.

- *Faciliter le lien entre le collège et la maison et éviter les ruptures entre le temps scolaire et le temps extra-scolaire,*
- *lutter contre la démotivation scolaire :*

En permettant d'autres méthodes d'apprentissage, l'ordinateur peut constituer une source de motivation. Il facilite l'autonomie et l'autocorrection et induit de nouvelles formes d'échanges, notamment avec les professeurs.

L'opération Ordi 35 s'inscrit par ailleurs dans le contexte économique d'un département qui s'est affirmé depuis longtemps comme pionnier dans le secteur des technologies de l'information et de la communication et qui offre des emplois de haut niveau dans ce domaine.

3) La démarche mise en œuvre :

La gestion de ce dossier en mode projet a permis :

- de fixer rapidement le contour du projet par la validation des points clés par le Président et les élus concernés, : public ciblé, utilisation, budget, date de mise en œuvre...
- de structurer le projet par la désignation d'un pilote et des instances de décision,
- d'identifier les interlocuteurs directement concernés par l'opération,
- de définir un planning précis, sur tous les aspects de l'opération : lancement des marchés, recrutements, formations, locaux, déploiement, connexions à internet...

Un plan d'action a été élaboré rapidement pour suivre l'avancement du projet : déclinaison des actions, répartition des rôles, définition des échéances, recensement des difficultés éventuelles et solutions proposées.

Un rétro planning général a permis de suivre correctement l'avancement des différentes étapes, d'avoir une vision globale des principales échéances et de veiller à la cohérence d'ensemble.

Des réunions du groupe de suivi du projet (constitué de chaque référent en charge du projet dans les services concernés) ont été organisées de manière hebdomadaire. Dans les mêmes conditions, des réunions ont été organisées avec les prestataires impliqués, pour veiller au bon déroulement des marchés.

4) Contenu de la réalisation :

11 200 élèves de 3^{ème} répartis dans 104 collèges ont été équipés d'un ordinateur portable en janvier 2005. Matériel et logiciels ont été pensés spécifiquement pour ce public de collégiens :

- un ordinateur portable personnalisé, aux couleurs du département : rouge et noir,
- un profil technique et des équipements adaptés : mémoire spécifique pour la vidéo, lecteur DVD ; carte WIFI, clés USB, souris personnalisées,
- un ordinateur protégé à l'extérieur et à l'intérieur (sacoche de protection inamovible, mot de passe bios, antivirus, système de blocage spécifique, plaque anti-vol,
- des logiciels pour apprendre à découvrir le monde : Windows XP édition familiale, suite star office (traitement de texte, tableurs, éditeurs d'image), un ensemble Larousse (atlas, dictionnaire...)
- un accès Internet facilité mais protégé,
- une prise en charge de l'accès à Internet (et de l'abonnement téléphonique) pour les familles défavorisées,
- des médiations pour apprendre l'utilisation et gérer les bugs : une équipe de 39 assistants animateurs dans les collèges, des bornes WIFI et salles libre service dans les établissements, un numéro vert pour répondre aux questions pendant la phase de déploiement, un centre d'appel le soir et le week-end pour gérer les bugs.

En février 2005 soit moins d'un mois après le lancement de l'opération, la plate forme d'accès sécurisé à Internet était opérationnelle, permettant ainsi à l'ensemble des élèves de se connecter dans les meilleures conditions de sécurité possible.

5) Moyens humains et financiers :

Au sein du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, 25 personnes ont été mobilisées sur cette opération pendant 8 mois.

39 assistants animateurs, ainsi qu'un responsable des actions éducatives, ont été recrutées à la Direction de l'Enseignement, ainsi qu'une équipe technique de 14 personnes à la Direction des Systèmes d'Information, pour une prise de fonction entre octobre et novembre 2004.

Le budget d'ORDI35 s'élève à 8 M€ par an **soit 685 € par élève.**

Il représente 5,2 M€ par an en terme d'investissement et 2,6 M€ par an pour les coûts de fonctionnement (y compris les frais de connexion à Internet et le centre d'appel).

6) Le bilan de la réalisation et les projets d'évolution :

Une évaluation de l'opération a été réalisée par la société TMO Régions. Elle permet notamment de constater que plus de la moitié des collégiens interrogés estime avoir progressé en informatique grâce à ORDI35. Il apparaît également que l'ordinateur a particulièrement été bien accueilli et davantage utilisé dans les milieux défavorisés, cœur de cible de l'opération (collégiens des ZEP/REP, foyers monoparentaux, familles situées dans les catégories socio-professionnelles les moins élevées).

S'agissant des enseignants, les plus impliqués pendant cette année de démarrage de l'opération sont les enseignants de technologie et de mathématiques.

Même s'ils ont parfois un regard critique sur l'utilisation par leurs enfants de l'ORDI, les parents estiment à 70 % que l'outil les a responsabilisés et valorisés.

Quant aux perspectives d'évolution : dès la rentrée 2005/2006, le Conseil Général veillera à améliorer encore l'information des familles, par des réunions plus systématiques, d'ores et déjà programmées. S'agissant de la communauté éducative, un meilleur accompagnement des enseignants dans le développement de leurs projets pédagogiques sera assuré par les assistants animateurs.

Contact pour informations complémentaires :

Agnès ROUSSEAU-VERGNES Secrétaire générale Direction générale des Services

Conseil général d'Ille-et-Vilaine
1, avenue de la Préfecture
35042 Rennes cedex

Tel : 02 99 02 34 00

Fax : 02 99 02 39 25

agnes.rousseau-vergues@cg35.fr